

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2023-155 du 13 décembre 2023
Portant sur une décision modificative n°1 du budget « La Naute »
Amortissement de l'étude et de la publication du projet « Espace scénique »**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le treize décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SAINT MÉDARD LA ROCHETTE, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 06/12/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62					
Présents : 45		Votants : 46		POUR : 46	
Pouvoir : 1		Abstention : 0		CONTRE : 0	
Excusés : 8	Absents : 8	Exprimés : 46			

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, GRASS, GRANGE, MOUNAUD, RICHIN, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, BOUCHET, VERDIER, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, ROULLAND, TRIMOULINARD, LARGE, BREUIL, FAUCHER.

Pouvoir : PERRIER S à RICHIN.

Excusés : DESCLOUX, BIGOURET, VENTENAT, DESGRANGES, VIALTAIX, D'HULSTER, FONTVIELLE, WELZER.

Absents : JOULOT, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, PLAS, CHEFDEVILLE, BRUNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Hervé TRIMOULINARD

Rapporteur : Jean-Claude DUBSAY, Vice-président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le Conseiller aux Décideurs Locaux de la collectivité nous interpelle sur le fait que l'étude de sol et la publication de marché relatives au projet « espace scénique », n'ont jamais été intégrées au chapitre 021.

Toutefois, celles-ci n'ont jamais été suivies de réalisation.

Il faut alors procéder à leur amortissement dès cette année afin que ces derniers sortent de l'actif.

Il est donc nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		Inventaire
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
<i>Chap/Art</i>			<i>Chap/Art</i>			
042/6811	1 989,00 €		021/21318	1 989,00 €		
011/627	-1 989,00 €		040/28031		1 904,00 €	2019/002
			040/28033		85,00 €	2019/003
TOTAL	0,00 €	0,00 €		1 989,00 €	1 989,00 €	

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20231213-2023-155-BF
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le projet de réajustement des crédits proposé;
- AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 21 décembre 2023
Pour copie conforme, le 21 décembre 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET



Le Secrétaire de séance,
Hervé TRIMOULINARD